

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2026-33

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Renaud GEORGE.
 Le quorum était atteint.

Date de convocation : 01/06/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

Étaient présents : M. Renaud GEORGE, M. Olivier PERROT, Mme Audrey GREINER, M. Hubert GORRON, Mme Corine GENEVAY, M. Loïc DUFFY, M. Paul DIDIER, M. Nicolas NAMIAN, Mme Lea PERROT, Mme Laurence LELARGE, Mme Catherine VILLEFRANCHE THOUVENEL, Mme Solange JACQUIER, Mme Virginie PORTELA, Mme Elise BERTRAND, Mme Sophie PELLIS, Mme Cécile FERRY, M. Jean-Patrice CLERC.

Ont donné pouvoir : Mme Marie ASTIER à M. PERROT, M. Philippe BIGOT à M. GORRON, M. Clément PRUD'HOMME à Mme LELARGE, M. Dominique LEONARD à M. DUFFY, M. Thierry CHARBONNIER à M. CLERC, M. Etienne SAINT-SERNIN à Mme PELLIS.

Secrétaire de séance : Nicolas NAMIAN

2026-33) ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nomenclature M57 ;

CONSIDERANT que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par le comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Caluire et que le Compte de Gestion (cf. annexe) établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune ;

CONSIDERANT que le Compte de Gestion du comptable public est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice ;

CONSIDERANT que le Compte de Gestion doit être transmis au Maire avant le 1^{er} juin qui suit la clôture de l'exercice auquel il se rapporte et qu'il est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal qui arrête les comptes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion de la Trésorerie résumé ci-après :

➤ **FONCTIONNEMENT**

2024			2025			
Résultat de clôture de 2024 (cumulé)	Part affectée au 1068	Excédent de fonctionnement reporté au 002	Recettes 2025	Dépenses 2025	Résultat exercice 2025	Résultat de clôture 2025
(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6) = (4) - (5)	(7) = (3) + (6)
1 149 441,76 €	900 000,00 €	249 441,76 €	3 232 828,61 €	2 745 931,70 €	486 896,91 €	736 338,67 €

➤ **INVESTISSEMENT**

2024	2025			
Résultat de clôture de 2024 (cumulé)	Recettes 2025	Dépenses 2025	Résultat exercice 2025	Résultat de clôture 2025 (cumulé)
(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5) = (1) + (4)
247 665,97 €	1 801 169,56 €	1 864 565,52 €	- 63 395,96 €	184 270,01 €

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 069-216902072-20260605-202633-DE



VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

**Le secrétaire de séance,
M. Nicolas NAMIAN**

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, enclosed within a hand-drawn oval.

**Le Maire,
M. Renaud GEORGE**

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, overlapping a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR" and "(Rhône)" around a central emblem.